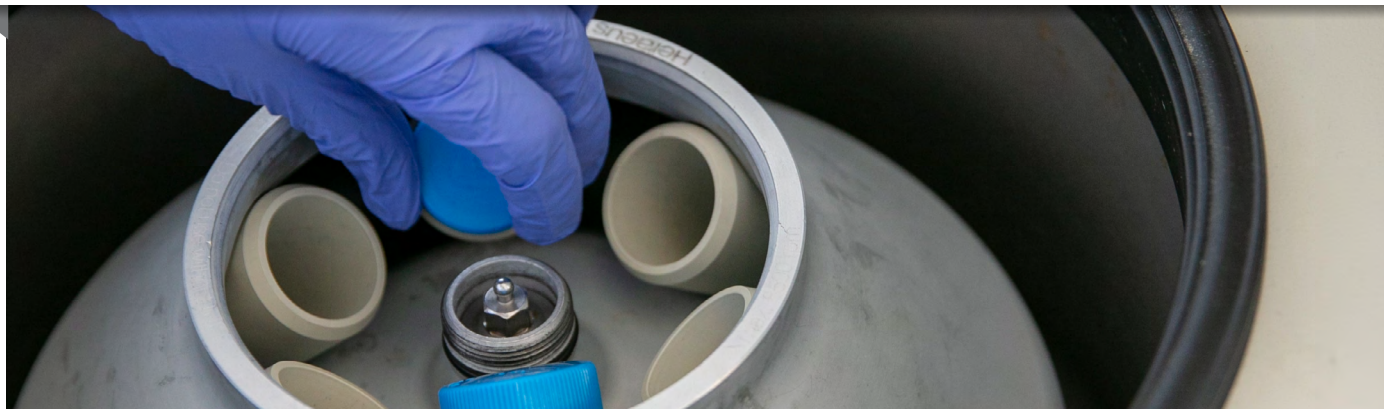
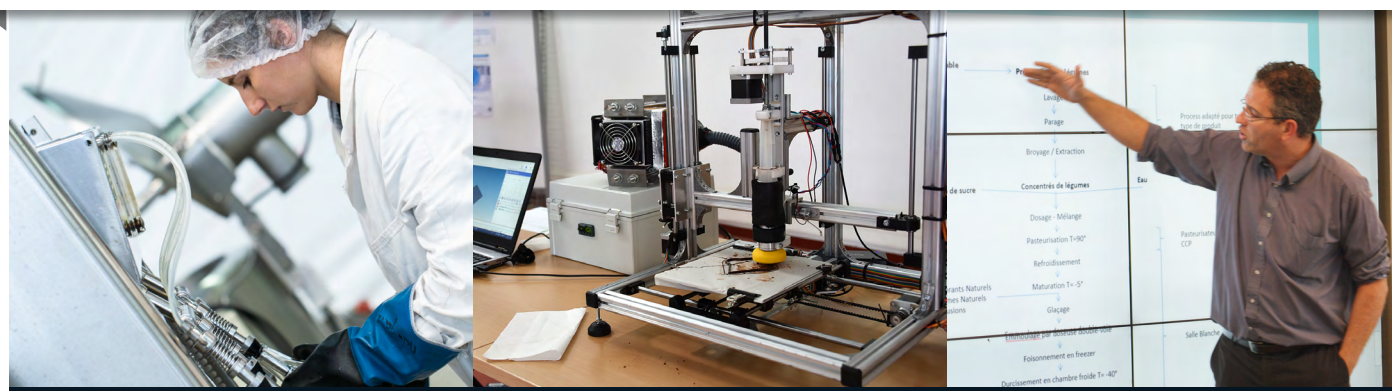




TAXE **D'APPRENTISSAGE**
2019



LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU SERVICE DE LA PEDAGOGIE

Grâce au soutien des entreprises par la taxe d'apprentissage, Oniris peut améliorer la qualité de ses formations. La taxe d'apprentissage nous permet d'acquérir des équipements pédagogiques, nécessaires à un enseignement par la pratique et des outils numériques indispensables à une pédagogie moderne et innovante.

La taxe d'apprentissage nous permet aussi de faire appel aux compétences d'experts, afin d'apporter à nos étudiants, la vision de professionnels et d'industriels.

Verser la taxe d'apprentissage à Oniris, vous permet d'investir dans les futurs talents de votre entreprise.

CHIFFRES CLÉS



2 campus de formations
1100 étudiants de bac+2 à bac+8
15 % étudiants étrangers
21 nationalités différentes
130 enseignants-chercheurs

250 experts intervenants
400 personnels non enseignants
5 départements d'enseignements
13 unités de recherche labellisées

OFFRES DE FORMATION



- Ingénieurs Métiers de l'alimentation (par voie initiale et apprentissage)
- Ingénieurs Biotechnologie de la santé
- BTS «sciences et technique de l'alimentation»
- Docteurs vétérinaires
- Masters Biologie santé
- Masters Biologie Agrosiences
- Masters Nutrition et sciences des aliments
- Masters Génie des procédés-Bioprocédés
- Diplôme de docteur d'Oniris

ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES SUR LES 2 CAMPUS

- Salles d'enseignements entièrement équipées (Wi-fi, vidéoprojecteurs, sonorisation...)
- Salles de visio et web conférence
- Plateformes e-learning

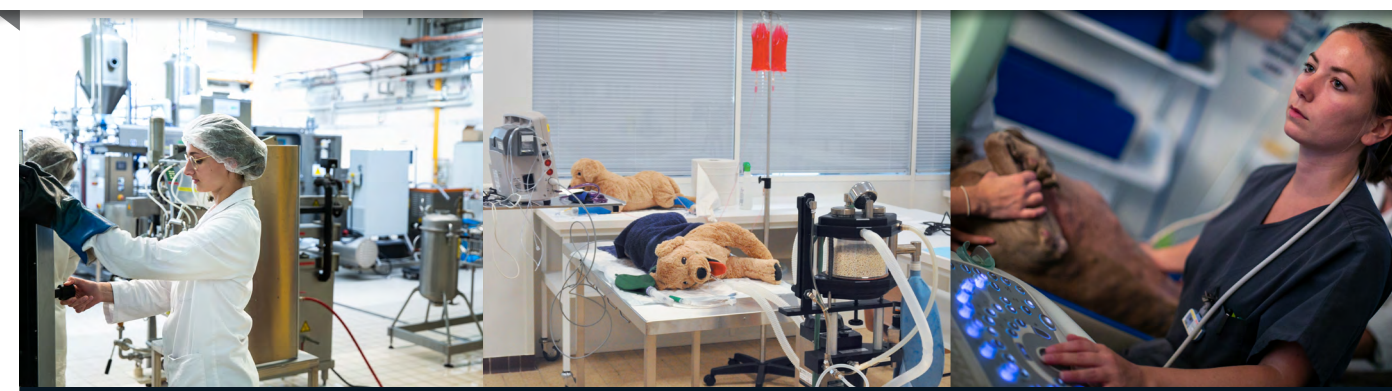
CAMPUS AGROALIMENTAIRE

- Halle de technologie alimentaire 3000 m² > 120 équipements
- Plateau de biotechnologie
- Salle d'analyse sensorielle
- Salle focus group avec salle d'observation
- Salle de codesign



CAMPUS VÉTÉRAIRE

- Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire
- Simulation médicale vétérinaire
 - Apprentissage des gestes techniques (Virtual vet)
 - Mannequin de haute-fidélité de réanimation (Virtual Critical care)
 - Salle de jeux de rôle de communication clinique
- Système Case Center formation en histologie



UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2018

14%

• Pédagogie numérique

25%

• Interventions d'experts Industriels

61%

• Investissements Pédagogiques

ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES quelques exemples :

CAMPUS AGROALIMENTAIRE

Mise à niveau des infrastructures informatiques et audiovisuelles :

Salle Co-Design

Acquisition d'instruments de mesure :

Rhéomètre

Rotamètre



CAMPUS VÉTÉRAIRE

Mise à niveau des équipements de la salle Virtual Vet :

Nouveau mannequin bovin

Acquisition d'équipements pour la pédagogie :

Vidéoprojecteur interactif

Acquisition d'équipements pour la pratique de la médecine vétérinaire :

Monitoring d'anesthésie

Stéthoscope électronique

...



PROJETS 2019



Déjà sont prévus, près de **400 000 €** d'achats d'équipements pédagogiques dont :

Mise à niveau des infrastructures informatiques et audiovisuelles

Acquisition d'instruments de mesures : Granulomètre, Calorimètre

Acquisition d'un laboratoire mobile de diagnostic (animaux de production)

Acquisition d'équipements pour la pratique de la médecine vétérinaire : Bronchoscope, Microscope

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À ONIRIS ?

Votre versement doit être effectué avant le **28 février 2019** par l'intermédiaire de votre organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA). Votre versement se réalise en 5 étapes simples :

- 1 Choisissez l'OCTA par lequel vous souhaitez effectuer votre versement.
- 2 Prenez connaissance de nos habilitations

HORS QUOTA

Oniris
Site de la Chantrerie
101 Route de Gachet
CS 40706
44307 Nantes Cedex 3

Notre code
UAI EF :
0442674T

Cat A et Cat B

Oniris est habilitée à percevoir la Taxe d'Apprentissage pour les catégories A et B Hors Quota.

- 3 Choisissez votre règle de cumul
Pour aider Oniris au maximum, cumulez les catégories A et B en précisant la mention « montant maximum ».
- 4 Affectez votre taxe d'apprentissage
Pour maximiser votre contribution à Oniris, affectez les catégories A et B par cumul à **Oniris**.
Notre UAI EF : 0442674T.
- 5 Informez-nous !
Pour nous permettre de vous remercier et d'ajuster notre budget prévisionnel, merci de nous renvoyer le plus tôt possible le formulaire de promesse de versement, que vous trouverez joint à cette plaquette.

VOTRE INTERLOCUTEUR POUR CONSTRUIRE UN PARTENARIAT QUI RÉPONDE À VOS BESOINS :

Pierric CHALOIS - Directeur des relations entreprises et carrières

tel : + 33 (0) 251 785 403

mail : relations.entreprises@oniris-nantes.fr



www.oniris-nantes.fr



oniris.nantes



@oniris_officiel

